

# Les caisses de pension plus aventureuses

**FORUM PRÉVOYANCE** L'événement organisé mardi par «Le Temps» a permis de tordre le cou à une idée reçue qui a la vie dure, selon laquelle la prévoyance professionnelle est conservatrice dans ses placements

STÉPHANE GACHET

Les caisses de pension prennent-elles trop de risques ou pas assez? La question a trouvé une réponse en plusieurs tonalités lors d'une table ronde au Forum Prévoyance du *Temps*, qui s'est tenu mardi matin à l'IMD de Lausanne. L'audience a été sondée en début de session et le sentiment général est que la prise de risque des caisses de pension est plus marquée aujourd'hui (sur un final de 125 voix contre 56). Marc Fournier, directeur général adjoint du bureau de conseil Pittet Associés, confirme avec quelques faits: «Il y a 30 ans, la classe d'actifs risqués que sont les actions [cotées en bourse, ndlr] représentait entre 10 et 15% du portefeuille d'investissement, aujourd'hui on est à plus de 30%.»

## Forte évolution des sociétés non cotées

L'expert prend encore à témoignage la commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, qui a établi dans son rapport annuel 2024 que «84% des caisses de pension prennent un risque élevé en termes de placement financier». Un élément inattendu, apparu ces dernières années selon Marc Fournier, est «la pression concurrentielle très forte» entre les caisses de pension, «ce qui

amène à avoir des allocations d'actifs beaucoup plus risquées».

Reste la question des placements alternatifs, véritable terrain d'exercice du risque. Christian Waldvogel, associé gérant de Renaissance Fondation, à Lausanne, commence par pointer l'évolution des allocations dans les entreprises non cotées sur les vingt-cinq dernières années: «Les caisses que l'on nommait «agressives» avaient au maximum 1 ou 2% de ce genre d'investissement. Aujourd'hui, on voit de plus en plus de caisses qui arrivent à 5%, voire 8 ou 10%.»

Pour rappel, le plafond établi par les prescriptions légales en termes de placements alternatifs – soit tout ce qui est hors actifs liquides, comme les actions et les obligations, et l'immobilier – est à 15% maximum, la limite sur le private equity suisse est à 5%. Des limites auxquelles «les caisses de pension peuvent déroger si elles en ont la capacité», précise Marc Fournier.

## Plus que frileux sur les jeunes pousses

Le troisième intervenant de la table ronde est spécialiste du capital-risque, Diego Braguglia, partenaire de VI Partners basé dans le canton de Schwytz. Il pose un regard un peu plus froid concernant la part réservée aux jeunes entreprises innovantes. D'abord,



De gauche à droite: Christian Waldvogel, Marc Fournier et Diego Braguglia lors d'une table ronde au Forum Prévoyance du «Temps». (LAUSANNE, 9 SEPTEMBRE 2025/CYRIL ZINGARO POUR LE TEMPS/KEYSTONE)

cette image générale sur l'évolution du capital-risque en Suisse. Diego Braguglia a vu monter le marché de quelque 240 millions de francs par an en 2003, à 4,5 milliards de francs en 2022 — il y a eu une petite crise entre-temps et le niveau est redescendu à près de 2,5 milliards de francs l'an dernier. L'expert complète ces chiffres en indiquant que «80% de ces montants viennent de l'étranger». Si l'on tente d'extrapoler sur cette base la part d'investissement des caisses de pension, on tombe «sur des montants extrêmement faibles». Sa conclusion restera l'image forte de la rencontre: «Je ne parle pas de frilosité, là on est dans *Hibernatus!*»

Comment expliquer cette réticence des caisses de pension? Selon Diego Braguglia, cela tient à une certaine mécon-

naissance du domaine. Il donne un exemple concret: «Si j'investis 10 francs dans le capital-risque, il faut être prêt à se dire que 5 francs sont investis dans la patrie — avec peut-être un retour, peut-être rien. Trois vont me revenir tel quel. Sur les 2 francs restant, je peux faire jusqu'à 50 fois la mise.» Très concrètement, le rendement global des investissements réalisés par VI Partners se situe «au-delà de cinq fois la mise».

## L'incontournable processus décisionnel

Il poursuit, précisant que la rentabilité financière n'est qu'une des vertus des jeunes pousses: «Sur les vingt-cinq dernières années, nous avons investi dans une septantaine de sociétés, qui ont créé plus de 5000 places de travail en Suisse.»

Christian Waldvogel relève toutefois une limite: «Pour une caisse de pension moyenne, le grand souci est la volatilité que ce genre d'actifs peut introduire dans un portefeuille.» Marc Fournier replace la thématique dans la perspective du processus décisionnel. Les caisses de pension sont gérées par des conseils de fondation, qui portent financièrement et indéfiniment toutes les responsabilités de leurs choix. Dans ce cadre, «les investisseurs vont devoir analyser les produits qui leur sont proposés». Le capital-risque présente, hélas, deux défauts majeurs: les sociétés n'ont «pas d'historique» et «pas de groupe de pairs».

Pour clore la discussion, le public a été questionné une seconde fois: les caisses de pension doivent-elles davantage soutenir les entreprises innovantes? La réponse est oui, à 78 voix contre 47. ■

# Vers un clash entre générations ou simple duel idéologique?

**RETRAITES** Les participants au Forum Prévoyance organisé mardi par «Le Temps» ont relativisé l'idée d'un affrontement direct entre jeunes et vieux. Plus qu'un conflit générationnel, c'est un débat politique qui s'enracine autour du financement d'un système sous pression démographique

ALEXANDRE BEUCHAT

La prévoyance vieillesse en Suisse est sous tension. Chaque génération risque de faire face à des conditions potentiellement moins favorables que la précédente. Le système de retraite alimente-t-il un conflit entre les jeunes et les vieux? Près de sept sondés sur dix estiment être moins bien lotis que leurs ainés en matière de retraite, selon un sondage du *Temps* réalisé par l'institut M.I.S Trend et publié fin août. Et pour ne rien arranger, 56% pensent que la génération suivante s'en sortira encore plus mal.

Les participants à la sixième édition du Forum Prévoyance, qui s'est déroulé mardi à l'IMD de Lausanne, ont cependant nuancé l'existence d'un conflit opposant les générations. Les vraies lignes de fracture sont avant tout politiques. «Les tensions entre générations existent, mais sont moins vives qu'autrefois», estime Nicolas Jutzet, essayiste et vice-directeur de l'Institut libéral. Quelques crispations apparaissent, mais rien de comparable à la France, marquée par le phénomène «Nicolas qui paie»,

fait-il remarquer. Né d'un même internet, ce personnage fictif exprime le ras-le-bol d'une génération de Français qui s'estime sacrifiée par un Etat dépensier et désorganisé.

«Certains tentent d'opposer jeunes et vieux, mais ce duel est avant tout idéologique», affirme Ueli Leuenberger, président de l'Avivo Genève, une association qui défend les retraités. L'ancien conseiller national vert regrette le manque de dialogue dans la société et rappelle que les retraités d'aujourd'hui ont largement contribué au développement du pays, souvent au prix de sacrifices.

## Le casse-tête de la 13e rente

Première secrétaire syndicale adjointe de l'Union syndicale suisse (USS), Gabriela Medici écarte elle aussi l'idée d'un affrontement entre générations. «Cette question m'enfume, confie-t-elle. Certains la branlent pour laisser croire que la prévoyance suisse est défaillante et qu'il faudrait miser sur des solutions individuelles.»

Pour l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchebin, les discours autour de la prévoyance vieillesse divergent selon les intérêts: certains la disent dépassée, d'autres la présentent en bonne santé pour justifier de nouvelles prestations. Il prend pour exemple la 13e rente AVS, approuvée par le peuple mais dont le financement est encore débattu. «Je m'y suis opposé, car elle n'était pas financée.

La campagne m'a paru démagogique. Mais le peuple a tranché. Je suis partisan d'un financement par un relèvement de la TVA, car ce n'est pas le moment de mettre des charges supplémentaires sur les salaires», estime l'ex-chef du Département fédéral de l'intérieur.

## «Comme souvent, la réalité est moins sombre que les prévisions»

GABRIELA MEDICI, PREMIÈRE SECRÉTAIRE SYNDICALE ADJOINTE DE L'USS

«Nous n'excluons pas une hausse de la TVA, mais une prestation durable doit être financée de façon durable», souligne Gabriela Medici. L'USS demande que le financement de la 13e rente soit assuré par une hausse de 0,8 point des cotisations salariales. La syndicaliste tempère par ailleurs les inquiétudes sur la pérennité du premier pilier. «Comme souvent, la réalité est moins sombre que les prévisions. Il faut se rendre compte du moment historique que nous vivons. Selon les scénarios publiés fin août par la Confédération, l'AVS n'aura pratiquement plus besoin de financement supplémentaire une fois la 13e rente assurée.»

Si les chiffres sont moins alarmants que prévu, la pression démographique va se maintenir, relève pour sa part Nicolas Jutzet. «Le résultat de la répartition de l'AVS sera négatif dès l'an prochain. De plus, je trouve contradictoire l'argument des syndicats: la hausse des cotisations salariales pèse sur les revenus.» Selon lui, la solution du PLR – instaurer une phase transitoire pour financer la 13e rente avant une réforme globale de l'AVS – paraît plus judicieuse.

## Des réformes indispensables

C'est à Thomas Boyer, directeur général du Groupe Mutuel – partenaire de l'événement – qu'est revenu le mot de la fin. «Le système est résilient, mais il doit évoluer et se réformer. Nous le constatons dans les classements internationaux. La Suisse a perdu du terrain ces dernières années.» Les récentes tentatives de réforme, comme la révision de la LPP rejetée dans les urnes l'automne dernier, en témoignent. «Il est temps de dépolitisier le débat et de se concentrer sur les faits», insiste-t-il.

Le patron du Groupe Mutuel pointe du doigt la défiance des jeunes générations. «C'est normal, et ce phénomène va s'accentuer si rien n'est fait. Il n'y a pas 50 solutions. Pour préserver les rentes, il faudra relever l'âge de la retraite. Soyons réalistes et regardons les exemples des Pays-Bas et du Danemark.» Les deux pays ont décidé d'augmenter l'âge de la retraite. ■